

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 12
Procurations : 3

Objet :

Règlement intérieur de la bibliothèque municipale

L'an deux mille vingt trois
Le 9 mai

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation 02 mai 2023

Présents :

Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN, M. Luc LEVRARD, Mme Marie-Laure BERTRAND, M. Joël CLOSIER, M. Guillaume PEREZ, M. Pierre REBEIX, Mme Amélie VAN ETTINGER, M. Pascal BRUN.

Excusés : Mme Leila SMITH qui donne pouvoir à Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Jocelyne SCHWALLER qui donne pouvoir à Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Aurélie VUILLERMOZ qui donne pouvoir à Mme Emilie VINCENT.

Absents : M. Nicolas GRES, Mme Carine CROCHET-CARMES, M. Christophe VOUTAZ, M. Bernd BECK.

Mme le Maire **INFORME** le Conseil Municipal que,

Dans la continuité de la précédente délibération, le règlement de la bibliothèque doit être mis en conformité avec la nouvelle convention départementale relative au fonctionnement de la bibliothèque communale.

Horaires d'ouverture au public :

L'accès à la bibliothèque et à la consultation sur place des documents est libre, ouvert à tous et selon les horaires d'ouverture, soit :

- Mardi, mercredi et vendredi de 16h à 19h
- Tous les samedis de 10h à 12h30

Tarifs :

Inscription gratuite : pour les moins de 18 ans, les étudiants, les personnes en recherche d'emploi, les bénéficiaires de minimas sociaux, les professionnels de la petite enfance, les enseignants et les éducateurs ainsi que tous les professionnels, associations ou services de collectivité favorisant l'accès à la culture ou à la lecture (sur présentation de justificatifs en bibliothèque). (*pour toute situation financière particulière, celle-ci sera revue au cas par cas).

Tarif famille habitant la commune : 15 € (au lieu de 20 € précédemment appliqués)

Tarif famille hors commune : 25 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité : 11 POUR (Mme VINCENT, Mme VUILLERMOZ, Mme BERTRAND, Mme SCHWALLER, Mme VAN ETTINGER, M. BRUN, M. PEREZ, Mme BOISSIN, M. LEVRARD, M. TROUILLOUD, Mme PASSUELLO – 1 ABSTENTION : Mme SMITH – 3 CONTRE : M. CLOSIER, M. REBEIX, Mme VAN DER VOSSSEN,

VOTE la gratuité pour les familles résidentes sur la commune d'Echenevex,

VOTE le tarif de 25 € pour les familles ne résidant pas à Echenevex,

ADOPTE le nouveau règlement de la bibliothèque municipale,

AUTORISE Mme le Maire à signer le nouveau règlement de la bibliothèque de la commune d'Echenevex

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.
Isabelle PASSUELLO
Maire d'Echenevex,

